VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 septembre 2023

Secrétaire de séance : monsieur Thomas PIETTE

n°8.18.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Convention d'occupation de structures, bureaux et locaux municipaux Permanences sociales

La Carsat

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention remise à jour qui encadre les modalités de déroulement de la permanence de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail. (CARSAT).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire	à signer la convention susvisée.
Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy	-lez-Valenciennes, à la date que dessus
Le secrétaire de séance,	Pour extrait conforme,
Thomas PIETTE	Le Maire,

Publiée sur le site internet le : Mardi 7 novembre 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : 25 octobre 2023